

ENTREPRENDRE POSITION

Synthèse des plaidoyers

Janvier 2024

Grâce à son expérience de terrain, le Groupe SOS fait entendre sa voix dans le débat public. Il prend position, questionne les enjeux de société liés à son expertise, et propose des solutions pour faire bouger les lignes.

Ces argumentaires sont réunis dans des documents de plaidoyer : **découvrez leur synthèse.**

Plaidoyers

Un total de 15 plaidoyers

Jeunesse

- Plaidoyer Petite enfance
- Plaidoyer Protection de l'enfance
- Plaidoyer Justice des mineurs
- Plaidoyer Centres Educatifs Fermés (CEF)

Solidarités

- Plaidoyer Habitat et action sociale
- Plaidoyer Transition numérique
- Plaidoyer Addictions
- Plaidoyer Lutte contre le VIH Sida
- Plaidoyer Handicap
- Plaidoyer Asile et Intégration

Santé

- Plaidoyer Santé

Seniors

- Plaidoyer Seniors

Culture

- Plaidoyer culture

Commerce et services

- Plaidoyer mobilité inclusive (Wimoov)

Action internationale

- Plaidoyer entrepreneuriat à impact (Pulse)

Plaidoyers Jeunesse

Plaidoyer | Petite enfance

Constat 1

La période des **0-3 ans** est un **âge fondateur**, les inégalités de départ commencent à se faire ressentir : degré de précarité ou d'aisance et niveau d'éducation des familles, inégalités de genre,... **Les stéréotypes de genre s'ancrent dès la petite enfance : dès 4 ans, 70% des enfants identifient spontanément la domination au masculin.**

Selon l'OCDE, la France est un des pays les plus touchés par les inégalités éducatives. **Les crèches**, longtemps envisagées uniquement sous le prisme sanitaire (santé des enfants) et économique (favoriser l'activité des femmes), peuvent contribuer à compenser les inégalités sociales de départ grâce à des projets inclusifs → ex : on considère qu'il manque actuellement 10 000 solutions d'accueil en France pour les enfants en situation de handicap.

Proposition 1

Mettre en œuvre de **projets éducatifs et pédagogiques** – à impact démontré – de **compensation des inégalités sociale et de genre de départ**. Garantir l'**inconditionnalité de l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap**.



CREScEndo
GroupeSOS

Constat 2

43% des parents considèrent leur rôle comme difficile. Beaucoup cumulent des difficultés : famille monoparentale, précarité,...

Proposition 2

Renforcer l'accompagnement de la parentalité dans les crèches et permettre plus de temps d'échanges et de partages informels avec les familles du quartier en ouvrant les crèches le weekend.

Constat 3

Cependant, les **métiers de la petite enfance** font face à une **crise des vocations**, entraînant de grandes difficultés à recruter et des disparités territoriales. Elle s'explique en partie par la progression des carrières quasi-inexistantes et la faible rémunération des professionnel·le·s, presque exclusivement des femmes.

Proposition 3

Revaloriser les métiers de la petite enfance, tant au niveau salarial que des possibilités de progression de carrière ou de la formation, à la hauteur de l'investissement social attendu.

Plaidoyer | Protection de l'enfance



Constat 1

Alors que **43% des parents perçoivent leur rôle comme difficile**, le soutien à la parentalité est un outil majeur pour prévenir ou faire cesser des situations de danger.

- La Protection de l'enfance est protéiforme, elle peut concerner une multitude de situations : violences physiques, psychiques ou sexuelles, négligences lourdes, problématique économique ou sociale de la famille, ...

Proposition 1

Proposer une offre de Service d'accueil de jour dans chaque département comme dispositif de prévention dès le plus jeune âge, et les ouvrir à toutes les familles, même hors dispositifs de Protection de l'enfance.

Constat 2

D'autre part, **2 enfants sur 3 retournant dans leur famille sont par la suite accueillis à nouveau en Protection de l'enfance.**

Proposition 2

Proposer des Services de médiation familiale dans chaque département, pour garantir la mise en œuvre **d'actions de soutien à la parentalité** et de maintien du lien notamment dans le cadre d'une mesure d'éloignement du domicile parental.

Constat 3

Un enfant sur 4 en Protection de l'enfance est reconnu en situation de handicap. Or ces enfants, doublement vulnérables, sont absents des Politiques de Protection de l'enfance comme de celles de santé ou de handicap.

Proposition 3

Créer dans chaque département **des projets spécifiquement dédiés aux jeunes en situation de handicap** et relevant de la Protection de l'enfance, co-construits par les départements et les Agences régionales de santé.

Constat 4

La sortie de dispositifs de Protection de l'enfance est une rupture violente pour la majorité des jeunes. On leur demande d'être autonomes à 18 ans alors que la plupart des jeunes quittent le domicile familial autour de 25 ans

- **23% des personnes sans abris sont d'anciens enfants placés // 70 % des jeunes sortants de l'ASE n'ont pas de diplôme.**

Proposition 4

Créer un Service de suite dans chaque département, accessible aux jeunes de 17 à 25 ans sortant de l'aide sociale à l'enfance, en avançant au rythme de chacun grâce à un accompagnement global et individualisé.

Plaidoyer | Justice pénale des mineurs (partie 1)



Constat 1

Le placement sous contrôle judiciaire dans l'attente d'un jugement d'un·e mineur·e a augmenté de 74% en dix ans. Le nombre de mineur·e·s en détention provisoire a augmenté de 56%.

Proposition 1

Réservé le contrôle judiciaire aux mineur·e·s de plus de 16 ans en prenant en compte leur niveau de maturité pour limiter au maximum le recours à la détention provisoire.

Constat 2

Les mineur·e·s non-accompagné·e·s (MNA) sont sur-représenté·e·s dans les établissements pénitentiaires pour mineur·e·s. Ils sont souvent placés en prison par défaut.

Proposition 2

Créer une réponse spécifique pour les MNA délinquant·e·s au pénal et prévoir des mesures civiles dans le cadre d'un partenariat PJJ/ ASE pour garantir la continuité des parcours.

Constat 3

Les mineur·e·s peuvent être incarcéré·e·s dans des **quartiers pour mineur·e·s (QPM)**, partie d'une maison d'arrêt avec une majorité d'adulte. **La mixité du public accueilli ne permet pas un projet éducatif contenant** et un encadrement suffisant.

Proposition 3

Fermer progressivement les Quartiers pour mineur·e·s. Grâce aux mesures de réduction du nombre d'enfants incarcérés, aller vers une incarcération minimale et exclusivement en Etablissements pénitentiaires pour mineur·e·s.

Constat 4

Certains Centres Educatifs Fermés (CEF), dispositifs de placement en milieu ouvert, connaissent des dysfonctionnements importants : instabilité des équipes, imitation du milieu carcéral, ...

Proposition 4

Recenter les CEF sur des projets innovants et contenant, véritable alternative à l'incarcération.

Plaidoyer | Justice pénale des mineurs (partie 2)



Constat 5

Le placement éducatif diversifié au pénal a diminué de 39%, pour un **basculement de l'action publique vers le « tout-CEF »**. Ils ne sont pourtant pas la solution miracle et ne conviennent pas à la diversité des situations.

Proposition 5

Garantir la diversité des modalités de placement pénal sur chaque territoire en déployant davantage de CER, UHD et LVA. Limiter la taille des unités à 8 jeunes max.

Constat 6

L'intérêt du placement dépend de sa capacité à **préparer la réinsertion**, et donc la sortie du dispositif. Or, on déplore encore **trop de sorties sèches** ou mal préparées. Le passage d'un milieu fermé, assorti d'un accompagnement intensif, à un suivi espacé peut constituer un choc pour le jeune.

Proposition 6

Créer une mesure de milieu ouvert de 3 à 6 mois renforcée et systématique pour les sorties de CEF et CER. Par ailleurs, **travailler le réseau des établissements** et leur lien avec le monde professionnel local.

Constat 7

Dans la majorité des cas, à la sortie du dispositif, **le retour en famille peu compromettre les progrès accomplis** par les enfants et l'équipe éducative si **l'environnement de départ n'a pas évolué**.

Proposition 7

Renforcer le travail sur les liens familiaux dès le début du placement. Prévoir systématiquement un hébergement en milieu ouvert temporaire pour les enfants ne pouvant retourner en famille.

Constat 8

Les métiers de l'hébergement collectif au pénal connaissent une désaffection préoccupante. Les personnes diplômé·e·s avec ou sans expérience choisissent rarement ce secteur d'activité réputé difficile et exposé à la violence. Cependant, les conditions salariales et le manque de valorisation global sont également en cause.

Proposition 8

Revaloriser les métiers de l'hébergement collectif au pénal, tant du point de vue de la **formation** des non-diplômé·e·s que des **conditions salariales**.

Plaidoyer | Centres Educatifs Fermés (CEF)

Les CEF ont été pensés et créés pour accueillir des adolescent·e·s auteur·ice·s d'infractions réitérées et parfois graves, qu'aucun autre dispositif n'a pu aider ni contenir.



Constat 1

L'éducation permet une meilleure insertion sociale et professionnelle. La plupart des enfants accueillis en CEF sont en décrochage scolaire. Pourtant un seul professeur de l'éducation nationale se voit attribuer la tâche d'enseigner à ces jeunes de niveaux variables au sein des établissements.

Proposition 1

Permettre l'intervention de plusieurs enseignant·e·s de l'éducation nationale dans chaque centre afin de répondre aux besoins des jeunes et du personnel encadrant et d'assurer le lien avec les établissements scolaires de proximité.

Constat 2

Les équipes éducatives font face à de nombreuses typologies de jeunes : problématiques de santé mentale, situation d'addiction, mineurs isolés étrangers cumulant de multiples difficultés, ...

Proposition 2

Apporter des réponses individuelles et adaptées aux parcours de chaque jeune.

Constat 3

Les filles constituent une population minoritaire parmi les enfants commettant des infractions. Cela complique leur prise en charge par le système pénal, majoritairement prévu pour accueillir les garçons. La **question de leur hébergement est une préoccupation majeure**, afin de leur proposer à elles aussi des alternatives à la détention.

Proposition 3

Penser un projet éducatif mixte pour que les filles aient, elles aussi, des alternatives à la détention.

+ Mesurer l'impact de ces dispositifs et mener une étude approfondie qui permettrait de rendre compte des parcours des mineur·e·s délinquant·e·s placé·e·s, afin de tirer des conclusions et d'apporter des solutions pertinentes par la suite.

Souvent présentés comme des dispositifs coûteux qui obtiendraient peu de résultats, les CEF constituent pourtant une alternative indispensable à l'incarcération des mineur·e·s.

Plaidoyers Solidarités

Plaidoyer | Transition numérique

Faire du numérique une chance pour tou·te·s

Constat 1

Les personnes en situation de grande précarité sont très exposées à la perte ou au vol de leurs documents administratifs. Cette perte induit :

- Pour les personnes accompagnées : un **non-recours aux droits** important : 40% des personnes sans-domicile fixe ne perçoivent aucune prestation sociale.
- Pour les travailleurs sociaux : **Un temps considérable consacré à la refonte de ces documents** plutôt qu'à l'accompagnement social : environ 30% du temps de travail des professionnel·le·s.

Proposition 1

Mettre le numérique **au service de l'inclusion** : en garantissant une offre de formation au numérique adaptée aux différents besoins de chacun·e, mais également en veillant à ce que le numérique ne soit jamais le seul point d'accès aux droits.

Constat 2

Le **manque de logiciel de suivi social adapté** pour les professionnel·le·s de l'accompagnement social impacte directement leur travail au quotidien: double saisie (papier et excel), multiplication des formations à l'outil informatique, erreur de saisies dans les rapports d'activité, défiance à l'égard du numérique.

Proposition 2

Mettre le numérique **au service du vivre-ensemble**, et redéfinir la citoyenneté numérique : le numérique est un formidable levier d'expression, de mobilisation et d'engagement citoyen au service du vivre-ensemble, qui doit être accompagnée systématiquement d'une éducation critique aux médias et à leurs usages, et garantir le respect de la protection des données et le droit à l'oubli.

RECONNECT

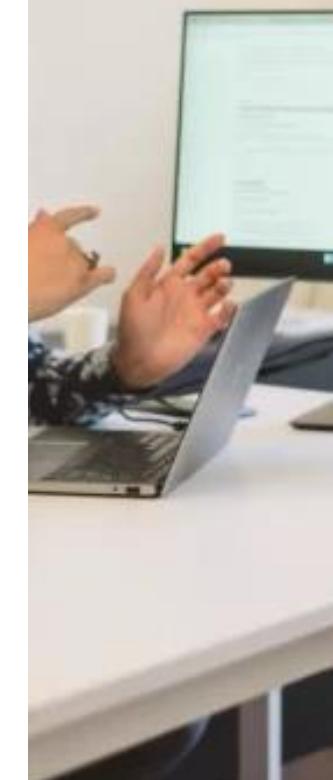
Le numérique au service
de l'inclusion

Constat 3

La dématérialisation des services publics a mis en lumière la **fracture numérique que vivent 30 % des Français·es**. Lorsque celle-ci vient s'ajouter aux difficultés sociales, elle complexifie significativement les parcours d'insertion sociale.

Proposition 3

Faire un numérique durable **au service du mieux-vivre** des individus : exploiter l'innovation technologique pour démultiplier l'impact des actions médicales et sociales, veiller à préserver les usagers contre les effets néfastes de la surconsommation, favoriser les initiatives respectueuses des enjeux de la transition écologique.



Plaidoyer | Habitat et Action Sociale

Accueillir sans condition, accompagner chaque situation



Nos constats

Accompagner une personne vers et dans un logement durable est le premier pas pour qu'elle retrouve son autonomie, sa liberté et une place dans la société.

Le logement pérenne est non seulement un droit, qui n'exige aucun pré-requis, mais aussi le socle d'un retour à la vie professionnelle, à la santé, à la vie sociale ou familiale, souvent interrompues par les années de rue ou de précarité.

Mais le logement, quoiqu'indispensable, reste inaccessible pour un trop grand nombre. En cause, une allocation des crédits privilégiant l'urgence plutôt que l'insertion durable des personnes, la faiblesse des moyens dédiés à un accompagnement de qualité, et la fragilisation du tissu associatif. Ce mouvement participe au délitement du lien social et de la fraternité, à la rupture de confiance entre les différents acteurs, à l'accroissement des tensions, et finalement à la persistance du sans-abrisme.

Notre conviction : le succès du rétablissement, du relogement, de l'intégration, se construit sur un accompagnement pour tous, inconditionnel, évolutif, et acceptant toutes les singularités.

Proposition 1

Garantir l'inconditionnalité de l'accueil, notamment en faisant prendre en compte financièrement la notion de vulnérabilité afin de permettre un accompagnement adapté et des conditions matérielles de mise en sécurité, et prévenir les risques de refus de publics fragiles dans les centres.

Proposition 2

En cohérence avec la logique du Logement d'Abord, passer de l'approche par le dispositif à une véritable logique de parcours, en révolutionnant la construction juridique et financière : dissocier la prescription de logement de la prescription d'accompagnement.

Proposition 3

Combler les importantes lacunes du système d'accueil et d'intégration, en révisant le règlement Dublin, en mettant en place une véritable politique d'intégration vers le français, l'emploi, le logement, le lien social, dotée des moyens nécessaires.

Plaidoyer | Addictions

Les addictions se soignent aussi par la politique



Nos constats

Aujourd'hui, la prohibition des drogues a non seulement échoué à les éradiquer, mais elle a aussi contribué à marginaliser socialement les usagers de drogues et à les stigmatiser, en les poussant hors des parcours de soin et de prévention.

Une addiction n'est pas un choix. Il est nécessaire de considérer les personnes souffrant d'une addiction comme des malades, et non des délinquants.

Les dispositifs pour les prendre en charge sont diversifiés mais difficilement compréhensibles. Qu'il s'agisse d'une démarche de sensibilisation ou d'accompagnement, on aborde différemment une consommation festive d'une consommation cachée, une consommation liée au groupe de pairs ou seul, une addiction aux jeux vidéo d'une addiction à l'alcool, un enfant ou un adulte, une personne précaire ou aisée. Une prévention efficace **s'adapte à son public**, et non l'inverse.

Enfin, on observe ces dernières années une augmentation continue des prescriptions d'antalgiques à base d'opioïdes, entraînant une augmentation des hospitalisations et des décès. Pourtant, un antidote existe, mais sa mise à disposition reste trop restreinte.

Proposition 1

Dépénaliser l'usage et la possession pour usage personnel de toutes les drogues, et légaliser la culture, la vente et l'usage du cannabis dans le cadre d'un monopole public.

Proposition 2

Créer 150 **Plateformes Addictions**, guichets uniques pour les consommateurs et tous les professionnels, en fusionnant les dispositifs existants.

Proposition 3

Accélérer **l'utilisation des progrès scientifiques** : distribuer et informer sur les antidotes aux overdoses d'opiacés à base de naloxone, en ciblant l'ensemble du corps médical et le grand public ; et ouvrir des salles de consommations à moindre risque dans les plus grandes villes de France.

Plaidoyer | Lutte contre le VIH sida

Le « Rien pour nous sans nous ! », que nous ont légué les pionniers de la lutte contre le VIH/sida, n'a jamais été autant d'actualité.



Nos constats

Aujourd'hui, en France et dans le monde, nous ne sommes pas tous égaux face au risque de contracter le VIH.

Les hommes gays, les femmes et les hommes trans, les travailleur·se·s du sexe et personnes en situation de prostitution, les personnes privées de liberté, et les personnes immigrées nées dans des pays à forte endémicité sont plus exposées au VIH. Partout ces communautés sont **discriminées**, souvent criminalisées et victimes **d'atteintes aux droits humains** qui les rendent plus vulnérables.

La lutte contre le VIH/sida passe nécessairement par une transformation de l'environnement dans lequel vivent ces populations.

En promouvant des législations et politiques publiques qui leur sont favorables, en luttant contre les Inégalités Sociales de Santé (ISS), en dénonçant la pénalisation de pratiques comme l'usage de drogue, et en luttant contre toutes les formes de discrimination et de stigmatisation dont sont victimes ces communautés et populations.

Cette transformation sociale ne se fera pas sans les premiers et premières concerné·e·s.

Proposition 1

Créer des centres de **santé sexuelle communautaire** proposant une offre de santé globale à destination des personnes LGBTIQ+ afin de répondre à leurs enjeux spécifiques de santé.

Proposition 2

Développer des programmes de **prévention et de réduction des risques** à destination des populations migrantes reposant sur les principes de la santé communautaire, adaptés aux besoins et pragmatiques.

Proposition 3

Réviser la loi prostitution de 2016 en construisant avec les premier·ère·s concerné·e·s les réponses aux enjeux de santé, de sécurité, d'insertion et d'accompagnement des personnes **en situation de prostitution / travailleur·se·s du sexe** et aux enjeux de mise à l'abri et protection des victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains.

Plaidoyer | Handicap

Tout·e citoyen·ne doit être acteur et actrice de sa vie et de ses choix, quelles que soient ses ambitions et ses capacités.



Nos constats

Adultes comme enfants, les personnes en situation de handicap ont longtemps subi une invisibilisation d'autant plus grande que leur situation de handicap s'accompagnait d'une mise à l'écart de la vie de la cité, qu'il s'agisse d'un éloignement physique, d'une mise à l'écart de la sphère sociale, de difficultés d'accès aux droits comme le travail ou le vote, ou de la délégation de ce sujet au secteur associatif spécialisé en-dehors du droit commun.

Malgré un mouvement progressif enclenché depuis la loi de février 2005 pour leur inclusion dans toutes les composantes du vivre-ensemble, un long chemin reste à parcourir pour être en capacité de construire et de mettre en œuvre des accompagnements dignes, c'est-à-dire personnalisés, complets, modulaires et ajustables.

Nous sommes résolument engagés à accompagner les enfants, les jeunes et les adultes en situation de handicap et leurs proches, quelle que soit la nature de leur handicap et la complexité de leur situation, à revaloriser les métiers du handicap et à réformer les organisations pour prévenir la pénibilité.

Proposition 1

Inclure dès le plus jeune âge en créant, dans chaque département, une plateforme d'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs familles, afin d'accompagner l'annonce du handicap et garantir la coordination des parcours.

Proposition 2

Faire des établissements d'accueil de véritables domiciles des personnes accompagnées, en favorisant leur pouvoir d'agir, et mettre en œuvre l'accès au droit à la vie intime, amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Proposition 3

Fluidifier les parcours et offrir un accompagnement réellement adapté à chacun·e notamment au sein de plateformes, soutenir l'utilité sociale par l'accès au travail et au bénévolat, garantir un accueil inconditionnel et simplifier le système d'orientation.

Plaidoyer | Asile et Intégration

Les personnes réfugiées sont une chance pour notre pays !



Nos constats

Les personnes en exil rencontrent des difficultés invraisemblables avant le dépôt de leur demande de titre de séjour, pendant et encore après l'obtention de leur droit au séjour.

En cause : des délais d'attente toujours rallongés, des procédures extrêmement complexes, la barrière de la langue, l'hébergement précaire, des conditions de vie minimales et des violences, qui sont autant d'obstacles à l'accès aux soins et aux droits sociaux.

A un état de stress post-traumatique souvent présent et causé par la migration, s'ajoute alors le risque de détérioration de la santé physique et mentale pour les personnes exilées en France.

Ce parcours du combattant pénalise leur intégration.

14 propositions pour un accueil digne et une inclusion durable des personnes en exil en France. Voici les 4 propositions à mettre en avant :

Proposition 1

Supprimer le délai de carence de 3 mois pour accéder à la Protection Universelle Maladie et maintenir le droit à l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Proposition 2

Simplifier l'accès au titre de séjour pour motif professionnel, avec un accès à des titres de séjour pérennes et non pas liés à un poste particulier, et donner un accès automatique à l'emploi à tou·te·s les demandeur·se·s d'asile.

Proposition 3

Garantir l'accès aux droits en se dotant de moyens humains supplémentaires, et nommer des référent·e·s en Préfectures pour faciliter le traitement des demandes et la résolution des situations complexes.

Proposition 4

Réaffirmer le principe fondateur de l'inconditionnalité de l'accueil en Centre d'hébergement pour toutes personnes en situation de détresse, peu importe sa situation administrative.

Plaidoyer Santé

« Sortons de l'opposition public-privé pour que seul compte l'accès à des soins de qualité pour tou·te·s. »

Plaidoyer | Santé (Partie 1)

Constat 1

La part importante **d'hôpitaux privés** commerciaux et faible de privés **non-lucratifs** est une exception française. Ces derniers **souffrent d'une profonde méconnaissance de leur modèle**, alors qu'ils conjuguent la capacité d'adaptation et d'innovation du privé avec des missions de service public, par une **prise en charge de chaque personne sans surcoût pour les patient·e·s**.

Proposition 1

Développer le modèle hospitalier **privé à but non-lucratif** en France, afin de **compléter efficacement l'offre du secteur public** en fonction des besoins de chaque territoire.

Constat 2

L'hôpital public devrait s'inspirer d'une gestion plus proche du terrain, la lourdeur administrative empêche probablement l'innovation et l'autonomie.

Proposition 2

Décentraliser la gestion des hôpitaux publics en donnant davantage d'autonomie et de responsabilités aux établissements.



Constat 3

La logique d'utilité publique devrait primer sur le statut. Des statuts dépendent les modes de financements et les autorisations de pratiques, parfois sans justification au regard des activités et des services publics offerts.

Proposition 3

Passer d'une logique de statut à une logique de service rendu. Etablir un socle commun d'obligations de service public pour tous les hôpitaux et cliniques, rémunérées également pour les mêmes actes, sans discrimination entre les patients. Associer les acteurs privés du sanitaire, du social et du médico-social à la gouvernance des groupements Hospitaliers de territoire.

Constat 4

Les salaires des infirmier·e·s français·e·s sont 10 % inférieurs au salaire moyen en France, laquelle se classe 28e sur 32 des pays de l'OCDE pour la rémunération des infirmier·e·s hospitaliers.

Proposition 4

Revaloriser les métiers hospitaliers dans les salaires comme dans les possibilités de carrière ; et repenser la place des soignant·e·s dans la gouvernance et le management des hôpitaux.

Plaidoyer | Santé (Partie 2)



Constat 5

La prise en compte de l'expérience-patient est fondamentale pour évaluer la qualité des soins. La valorisation de cette expérience du patient réinterroge la relation descendante entre médecin expert·e et patient·e passif·ve.

Proposition 5

Mettre l'expérience des patient·e·s au centre de l'évaluation et de l'amélioration des soins et développer les programmes de patient·e·s expert·e·s.

Constat 6

L'épidémie de COVID-19 nous a montré combien la **collaboration entre les différents acteurs de santé d'un même territoire est primordiale** pour organiser une réponse concertée et efficiente.

Proposition 6

Pour lutter contre les déserts médicaux, **développer un réseau entre les hôpitaux et leurs territoires** – établissements sociaux et médico-sociaux, médecine de ville, étudiants en médecine, élus locaux, ...

Constat 7

La prévention est la grande oubliée des politiques sociales et sanitaires, trop centrées sur le curatif. Pourtant, le **coût évité potentiel est gigantesque** : détection précoce de handicap, maladies évitables, addictions, obésité, ... Cependant, les problématiques de démographie médicale ainsi que la surcharge de travail des médecins généralistes font obstacle à cette mission de santé publique.

Proposition 7

Développer une offre de prévention territoriale animée par l'hôpital en partenariat avec les acteurs de son territoire. Créer des maisons d'éducation thérapeutiques adossées aux hôpitaux. Il est nécessaire **d'investir massivement dans la prévention**, dont le financement est minimaliste.

Constat 8

Depuis plusieurs années, nous constatons notamment une **augmentation des maladies chroniques**. Or, notre **système de santé** avance à contre courant et pratique la tarification hospitalière à l'activité (T2A), **peu adaptée à la logique de parcours des patient·e·s**.

Proposition 8

Construire un socle de financement hospitalier stable et un système d'enveloppe forfaitaire adapté aux parcours des malades chroniques ; et développer les activités de l'hôpital « hors les murs » pour fluidifier les parcours des patient·e·s. Sortir de la logique T2A.

Plaidoyer Seniors

Plaidoyer | Seniors – actualisation à venir

Nous vivons plus longtemps, en meilleure santé. Une évolution démographique qui implique de nombreux défis auxquels il est urgent de répondre pour que chacun·e puisse bien vieillir.

Constat 1

L'aide à l'hébergement est inadaptée aux capacités financières de chacun. Les tarifs de plus en plus élevés et les pratiques commerciales excluantes nuisent à l'accessibilité et à la mixité sociale. Le gel des dépenses publiques et une perte de la vocation sociale nuisent à la qualité de la prise en charge.

Proposition 1

Promouvoir un modèle économique juste et innovant : le surloyer solidaire. L'accès à un EHPAD ne doit pas être conditionné par le niveau de revenu. Un égal accès à tous doit donc être garanti, en tenant compte des capacités contributives de chacun·e.

Constat 2

La dénutrition touche 25% des plus de 70 ans, **50% des personnes vivant en EHPAD sont dénutries.** Lutter contre la dénutrition c'est prévenir les syndromes de fragilité, lutter contre l'isolement et favoriser autonomie et bien-être.

Proposition 2

Garantir une réelle politique nutritionnelle, des activités physiques, culturelles et sociales adaptées et des innovations technologiques accessibles. Le droit à une prise en charge de qualité doit également se traduire par des soins personnalisés, une alimentation saine et variée et un accompagnement résolument tourné vers le bien-être.

Constat 3

La dénutrition touche 25% des plus de 70 ans, **50% des personnes vivant en EHPAD sont dénutries.** Lutter contre la dénutrition c'est prévenir les syndromes de fragilité, lutter contre l'isolement et favoriser autonomie et bien-être.

Proposition 3

Faire de chaque établissement une plateforme de services destinée à la vie de tout son territoire. Enfin, favoriser la qualité de vie à domicile suppose de révolutionner nos pratiques et faire de tous les EHPAD une véritable plateforme de proximité pour les usagers, les aidants et les professionnels du bien vieillir.



Plaidoyer Culture

« Parler de culture c'est parler de liens, d'histoires. La culture permet de voir loin, stimuler les esprits. Elle est source d'accessibilité, de liberté et d'égalité. »

Plaidoyer | Culture



Constat 1

La séparation entre le cœur des projets culturels et leur **contingences matérielles** nuit trop souvent encore à leur développement et pérennité. En parallèle, les **porteurs et porteuses de projets souffrent d'un relatif isolement**. Ce secteur a **besoin de coopération**, d'échanges et de partage.

Proposition 1

Développer des lieux hybrides de **création culturelle**, par un financement d'expérimentations et de préfigurations de ces nouveaux modèles. Travailleur en partenariat avec les promoteurs immobiliers, dans un objectif de mise à disposition de lieux dans un contexte de montage de projets hybrides, **pour permettre plus d'échanges entre porteur·se·s de projets**.

Constat 2

Les politiques françaises de **démocratisation de l'accès à la culture peinent à attirer de nouveaux publics**. Elles tendent davantage à accroître la consommation culturelle de celles et ceux qui y étaient déjà sensibles.

Proposition 2

Déployer un programme national de commandes artistiques citoyennes à destination des publics éloignés de la culture accompagnés au sein de structures sociales, sanitaires et médico-sociales.

Constat 3

En France, seulement la moitié des monuments historiques classés est en bon état ou état passable. Les chantiers de restauration peuvent permettre l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi en leur confiant la restauration des plus prestigieux monuments historiques. **Confier cette restauration à des personnes exclues de l'emploi est également un gage de confiance et de respect essentiel pour leur parcours.**

Proposition 3

Déployer une politique culturelle de soutien aux chantiers d'insertion dans les monuments historiques, en renfort des politiques d'insertion par l'emploi. Intégrer dans les structures scolaires et au sein des centres sociaux un « parcours patrimoine » afin de découvrir ces sites et participer à imaginer de nouveaux usages.

Constat 4

71% des jeunes en France utilisent les réseaux sociaux comme 1er moyen d'information. Il en résulte un risque important d'exposition aux fake news, et donc de rupture dans le parcours de citoyenneté. Seuls 9% font la différence entre un fait et une opinion, avec un fort écart entre jeunes issus de milieux favorisés (20%) et défavorisés (2%).

Proposition 4

Former les encadrant·e·s des collèges à l'éducation critique aux médias et à l'information, afin de permettre d'animer des ateliers auprès de tous les élèves de chaque établissement.

Plaidoyer Commerce et Services

Plaidoyer | Mobilité inclusive

Constats

- **13,3 millions de personnes en précarité de mobilité en France ***.
28 % des demandeurs d'emploi ont refusé un emploi.
1 senior + 75 ans sur 2 a renoncé à un rendez-vous médical faute de pouvoir s'y rendre.
26 % des jeunes ont peur de prendre les transports en commun *.
10 % des Français.es déclarent n'avoir aucune solution de mobilité à proximité.
- Malgré la LOM** votée en 2019, **toutes les collectivités n'ont pas déployé leur PAMS*** pourtant obligatoire.**
- **Le transport représente 32 % des émissions de CO2.** 45 % des Français.es déclarent ne disposer d'aucune alternative à la voiture, 89 % dans les territoires ruraux.

Nos convictions

- > La mobilité contrainte, voir subie, aggrave la précarité et l'exclusion.
- > L'accélération du report modal vers les mobilités alternatives s'impose.
- > L'accompagnement individualisé génère 31 % d'économies d'énergie et permet 46 % de retour / maintien dans l'emploi.

*Baromètre des Mobilités du Quotidien Wimoov x FNH 2022

**Loi Orientation des Mobilités - 2019

***Plans d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire



Nos propositions

- **Appliquer le principe de conception universelle dès la conception** des solutions et services de mobilité, donc en co-construisant avec les habitant·es, les acteur·ice·s et les décideur·se·s
- **Proposer le continuum éducatif** sur la mobilité dès le plus jeune âge pour accompagner les changements de comportements

A court terme, nous demandons de :

- **Mettre en place un diagnostic mobilité systématique** aux âges clé de la vie
- **Déployer le métier de conseiller mobilité** sur le territoire
- **Former les professionnel·le·s** de l'écosystème
- **Promouvoir l'éco-mobilité inclusive** par des campagnes de communication pour changer de regard sur la mobilité et faire connaître le métier de conseiller mobilité
- **Intégrer** un financement pour les PAMS dans la LOM
- **Démontrer que l'accompagnement à la mobilité est un investissement**, en mesurant l'ensemble de ses impacts, et ainsi obtenir un modèle économique viable

> **Avoir le choix de se déplacer est un droit fondamental. Le faire de façon durable et responsable, est la condition de l'autonomie et du bien-vivre.**

Plaidoyer Action internationale

Plaidoyer | Entrepreneuriat à impact

Un entrepreneuriat à impact pour tous les publics

Rapprocher les sphères publiques, associatives et privées pour mener des actions de **sensibilisation** conjointe auprès **des publics éloignés de l'écosystème de l'entrepreneuriat à impact**.

Construite des **programmes adaptés et sur-mesure**, notamment en direction des publics sous-représentés dans l'entrepreneuriat classique pour leur permettre de mener à bien leur création d'entreprise et acquérir de nouvelles compétences.



Un accès aux financements plus équitable

Favoriser une meilleure collaboration entre les acteurs de l'accompagnement et les financeurs.

Sécuriser les cadres législatifs du prêt d'honneur avec des conditions facilitées pour les entreprises justifiant d'un impact social et/ou environnemental positif.

Sensibiliser et former les Business Angels à l'écosystème de l'entrepreneuriat à impact afin de mieux flécher leurs investissements.

Un entrepreneuriat à impact ancré dans les territoires

Multiplier le déploiement de programmes d'accompagnement dans une dynamique transfrontalière pour favoriser l'émergence d'un écosystème international.

Délocaliser les structures d'accompagnement des grandes villes vers les régions.

Renforcer les réseaux professionnels de l'accompagnement au niveau local afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneur·e·s



Un entrepreneuriat à impact qui renforce les acteurs locaux

Encourager le travail multi-acteurs – à l'échelon national et international – pour mieux répondre aux besoins des porteuses et porteurs de projets.

Multiplier les ponts entre acteurs de l'économie à impact et travailleurs sociaux de manière à sensibiliser plus largement les publics aux opportunités liées à l'entrepreneuriat.

Renforcer les capacités des acteurs locaux (opérateurs de l'économie à impact, universités,...) pour mieux orienter les candidat·e·s à l'entrepreneuriat à impact.

Pour aller plus loin

Découvrez le film des plaidoyers du Groupe SOS [ici](#)



**Nous considérons
qu'une société
sans drogue,
ça n'existe pas.**

Découvrez l'intégralité de nos plaidoyers, [ici](#), sur le
site internet du Groupe SOS

Prochains temps forts

De nouveaux plaidoyers en 2024:

- Plaidoyer Seniors
- Plaidoyer Action Internationale
- Plaidoyer pour l'égalité entre les genres
- Plaidoyer Insertion Professionnelle

Restons connecté·e·s !

Contactez-nous

102 rue Amelot 75011 Paris

01 58 30 55 55

info@groupe-sos.org

groupe-sos.org

Suivez-nous

 [groupe_sos](#)

 [groupe-sos](#)

 [@groupesos](#)

 [groupe_sos](#)